

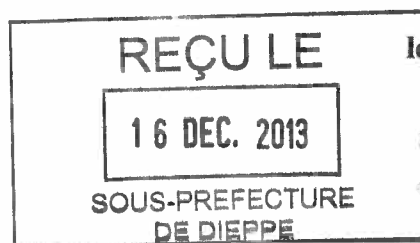
N°	3	8	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Recrutement de deux stagiaires en 2014 sur les thématiques « mares » et « zones humides »</p>	<p>L'an deux mil treize</p> <p>Le lundi 9 décembre 2013 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENECAI.</p> <p><i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 19 novembre 2013, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Étaient présents ce jour : Mme LE VERN, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. DAVERGNE, M. DECORDE, M. DESTRUDEL, M. MAQUET, M. PATIN, M. REGNIER, M. SENECAI.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), M. BIGNON, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>24 octobre 2013</p> <p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 10</p> <p>Votants 11</p>	<p>- Recrutement de deux stagiaires en 2014 sur les thématiques « mares » et « zones humides »</p> <p>Les mares et les zones humides jouent un rôle important dans le fonctionnement d'un bassin versant : ralentissement des écoulements, autoépurations des eaux, réduction des inondations, Ce sont également des milieux propices au développement d'une faune et d'une flore diversifiées. Le SAGE de la vallée de la Bresle, en cours d'élaboration, a mis en exergue la nécessité de mettre en œuvre des programmes de préservation, restauration et valorisation de ces milieux. Pour cela, il est nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réaliser un inventaire et un diagnostic des mares du territoire, - de réaliser une étude de caractérisation et de hiérarchisation des zones humides du bassin versant. <p>Le recrutement de deux stagiaires en MASTER 2 est une solution appropriée pour réaliser ces études.</p> <p><i>Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, valide le recrutement de deux stagiaires pour la réalisation desdites études, s'engage à inscrire les crédits correspondants au Budget Primitif 2014 (gratification,...), autorise le Président à solliciter auprès des partenaires les financements les plus larges possibles et à signer tous documents relatifs à ces stages.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat : 09/12/2013
Acte exécutoire le : 09/12/2013
le Président de l'Institution
Francis SENECAI

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAIE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com



**Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Francis SENECAI**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAIE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com